

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE SESSION de février 2012
Budget Intervention de Marie-Pierre Rouger, groupe Bretagne Ecologie

Monsieur le Président, chers collègues,

La Bretagne, comme toutes les Région françaises, a perdu l'essentiel de son autonomie fiscale et subit triplement le contrecoup des politiques de restriction budgétaires de l'État.

Une première fois à cause des conséquences de la crise qui accroît les besoins d'intervention sociale de toutes les collectivités territoriales.

Une deuxième fois à cause des transferts de charges de l'État vers ces mêmes collectivités, conséquences de la RGPP.

Une troisième fois par à cause de la faiblesse des dotations d'État qui constituent aujourd'hui une part essentielle de nos recettes.

Aborder la question du budget de la Région nous amène donc mécaniquement à évoquer les orientations des politiques de l'État, de ses déficits et de ses dettes.

Contrairement à ce que répète en boucle la droite encore au pouvoir, si les déficits et la dette ont flambé, ce n'est pas du fait d'une envolée des dépenses, mais à cause d'une réduction des recettes. Le manque à gagner annuel dû aux exonérations et baisses d'impôts consenties dans les années 2000 est chiffré à plus de 100 milliards d'euros. C'est Gilles Carrez, député UMP et rapporteur du budget qui le reconnaît lui-même.

Autrement dit, la dette actuelle de l'État est celle de la finance et du néolibéralisme, pas celle des assurés sociaux ni des citoyens. Il est donc clair que notre pays a besoin d'une réforme fiscale redistributive, couplée à une cure amaigrissante et une mise sous tutelle... du secteur financier.

Mais, pour préserver les services publics et la protection sociale et enclencher une transition écologique, il faudra aussi aller au-delà de cette réforme fiscale et, notamment, admettre que cette crise est celle d'un modèle de croissance insoutenable. A court terme, il sera indispensable de réorienter les investissements publics vers des programmes écologiquement plus sobres et plus riches en emplois, au lieu de grands projets productivistes, coûteux et obsolètes. Je sais bien que cet objectif fait sourire ceux pour qui la croissance est un objectif en soi. Pourtant notre environnement n'est pas un supermarché ou tout serait gratuit. La facture sera lourde pour nos enfants si les gaspillages se poursuivent. Il est donc urgent de mettre en place les outils favorisant la bio-économie en intégrant le coût pour la biodiversité dans tous les choix publics et en finançant des politiques de recherche et de prévention des risques

Jusque maintenant, pour faire face à la crise, les marchés se croyant plus intelligents que les gouvernements et les citoyens, seules les vieilles recettes du libéralisme ont

été servies : concurrence fiscale et sociale, réduction des recettes publiques pour augmenter la compétitivité, obligation faite aux États de se financer sur les marchés, interdiction faite aux États de s'entraider financièrement.

Le risque, c'est que l'échec programmé de cette logique débouche, dans les années à venir, sur un éclatement de l'euro et un déferlement des courants nationalistes, autoritaires et xénophobes qui travaillent les sociétés européennes.

Mais ce scénario n'est pas écrit car les citoyens ne veulent plus être "des jouets dans les mains des banques et des politiciens", comme disent les "indignés" espde plusieurs pays. Ils veulent pouvoir peser sur leur avenir, faire des projets pour leurs enfants, stopper les dégradations sociales et écologiques qui les indignent.

Monsieur le Président, dans votre document de présentation du budget primitif de la Région, vous faites preuve d'une très grande prudence, d'une trop grand prudence. Vous envisagez, dès 2013, faute de ressources fiscales nouvelles et confronté à la réduction annoncée des dotations de l'État, que la Bretagne se trouve dans l'obligation de renoncer à certaines politiques, au détriment du développement de son territoire. Nous ne retrouvons pas dans cette forme d'expression votre volonté et votre détermination habituelle et nous ne pouvons pas penser qu'il s'agit là réellement d'une de vos hypothèses de travail.

Car vous appelez aussi de vos vœux une étape nouvelle dans la régionalisation. Nous n'y sommes pas encore, mais nous l'attendons avec impatience. Ainsi, nous pouvons considérer ce budget 2012 comme étant, en quelque sorte doublement, un budget de transition.

D'une part parce que, grâce à la stratégie budgétaire que vous avez conduit depuis 2005, la dette de la Bretagne a diminué de près de 20 % entre 2004 et 2011 et que cet état de fait donne du souffle pour envisager des politiques d'investissement indispensables.

D'autre part parce que nous espérons bien que la relance de la régionalisation permettra, dès l'année prochaine, aux collectivités territoriales de répondre aux enjeux de développement soutenable qui se posent à elles et à leurs habitants.

Plus que jamais, le préambule du pacte de gestion que nous avons signé ensemble est d'actualité. L'urgence écologique est désormais largement reconnue. Sa nécessaires prise en compte touche l'ensemble des politiques du Conseil Régional d'ores et déjà et doit viser à une transformation progressive de la société sur le plan social, économique et environnemental. Ce budget 2012 en constitue l'une des étapes qui sera encore confirmée et amplifiée dans les prochaines années.

Je vous remercie